



Bigre Rencontre 2022

Conditions Générales de Vente

Version du 25 mai 2022

Lieu

Domaine du Lazaret
La Corniche
223 Rue Pasteur Benoît
34200 Sète - France

Dates

- démarrage le lundi 22 août à 12h00, avec accueil sur place assuré à partir de 10h00
- clôture le vendredi 26 août à 14h00

Chapitre 1- Tarifs en vigueur

Les tarifs indiqués ci-dessous sont forfaitaires.

Ils s'appliquent sur la seule période de la Bigre rencontre (dates indiquées ci-dessus). *Un chapitre à part explique les conditions qui s'appliquent pour les nuitées supplémentaires hors Bigre rencontre.*

IMPORTANT - les tarifs indiqués sont :

- hors taxes (HT) / hors TVA (HTVA) pour les coopérateur·rices d'Oxalis, Coopaname, SmartCoop (Be), ainsi que pour les participant·es extérieur·es présent·es à titre professionnel
- toutes taxes comprises (TTC) pour les accompagnant·es des participant·es (enfants, conjoint·es,...) présent·es à titre personnel

I-Tarif séjour avec hébergement au Lazaret

La formule séjour avec hébergement au Lazaret comprend l'hébergement*, la pension complète (petit-déjeuner, repas du midi, repas du soir) et l'accès à l'ensemble du programme de la Bigre Rencontre.

** L'hébergement se fait dans une chambre de une à trois personnes située dans l'un des bâtiments du domaine vacances du Lazaret.*

Il est également proposé, sous réserve de chambres disponibles, d'être hébergé en chambre simple ou double située dans l'hôtel du Lazaret : cette possibilité fait l'objet d'un tarif spécial détaillé dans un chapitre à part.

Adultes

Pension complète, hébergement, accès à l'ensemble du programme du 22 au 26/08 :

- forfait semaine, du lundi midi au vendredi 14h00 : 410 €
- forfait 1 jour : 120 €
- forfait 2 jours : 240 €
- forfait 3 jours : 360 €

Règle de prise en charge pour les coopérateur-trices d'Oxalis, SmartCoop (Be) et Coopaname du coût d'inscription à la Bigre Rencontre 2022 (à partir du lundi 22/08 (ou à la 1ère nuitée d'arrivée sur place suivant cette date) au vendredi 26/08 14h maximum) :

- 50% par les coopérateur-trices
- 50% par leur coopérative

Enfants

Pension complète, hébergement, participation au club enfants / adolescent-es ou aux ateliers Bigre Rencontre 2021, forfait par nuitée

- Moins de 3 ans : gratuit
- De 3 à 7 ans : 39 €
- De 8 ans à 15 ans : 45 €
- De 16 ans à 17 ans : 75 €

II- Tarif séjour avec hébergement à l'hôtel du Lazaret

Le Lazaret dispose désormais d'un hôtel sur place et propose une nouvelle formule séjour. Aucune chambre n'a été pré-réservée au sein de l'hôtel. Si vous souhaitez être logé-e dans une chambre de l'hôtel, prévenez-nous rapidement et nous verrons avec le Lazaret s'il y a encore de la place. S'il y a bien de la disponibilité dans les chambres d'hôtel du Lazaret, c'est le Lazaret lui-même qui reprendra contact avec vous pour la facturation, avec application de leurs CGV ([qui sont ici téléchargeables](#)).

Tarif du Lazaret à titre indicatif : les prix fixés sont de 89 € par personne en chambre double et 109 € par personne en chambre simple TTC en pension complète.

Les coopérateur-rices d'Oxalis, SmartCoop (Be) et Coopaname pourront assister sans coût supplémentaire à l'ensemble du programme du 22/08 au 26/08.

Pour les autres participant-es l'accès à l'ensemble du programme du 22 au 26/08 **sera facturé en complément** de votre hébergement à l'hôtel géré par le Lazaret :

- forfait semaine, du lundi midi au vendredi 14h00 : 125 €
- forfait 1 jour : 40 €
- forfait 2 jours : 75 €

- forfait 3 jours : 110 €

Attention, notez bien qu'il n'y a pas de prise en charge de votre coopérative sur les frais d'hébergement lorsqu'il a lieu à l'hôtel.

III- Tarif "PASSAGE" sans hébergement au Lazaret

La formule "Passage" sans hébergement au Lazaret comprend l'accès au programme de la Bigre rencontre et les repas (midi et soir) mais SANS hébergement au Lazaret (le-la participant-e gère en autonomie son hébergement à l'extérieur).

Voici le tarif associé à ce séjour :

- forfait semaine, du lundi midi au vendredi 14h00 : 280 €
- forfait 1 jour : 80 €
- forfait 2 jours : 150 €
- forfait 3 jours : 220 €

Règle de prise en charge pour les coopérateur-trices d'Oxalis, SmartCoop (Be) et Coopaname du coût d'inscription à la Bigre Rencontre 2022 (à partir du lundi 22/08 (ou à la 1ère nuitée d'arrivée sur place suivant cette date) au vendredi 26/08 14h maximum) :

- 50% par les coopérateur-trices
- 50% par leur coopérative

IV- Nuitées supplémentaires hors période Bigre ! rencontre

Il est possible de prendre des nuitées supplémentaires au Lazaret hors Bigre ! rencontre (avant lundi 22/08 et/ou après vendredi 26/08 14h00). Par contre ces nuitées sont gérées directement par le Lazaret, avec application de leurs CGV ([qui sont ici téléchargeables](#)).

Attention, ces nuitées ne sont pas garanties, le Lazaret pouvant être déjà complet au moment de votre inscription. Les nuitées supplémentaires seront 100% à votre charge et au tarif plein. **Les frais liés aux nuits supplémentaires vous seront facturés par le Lazaret.**

Si vous aviez des besoins spécifiques concernant cette arrivée anticipée ou départ tardif, le Lazaret sera votre interlocuteur. L'équipe Bigre ! rencontre transmet simplement vos besoins au Lazaret (collectés dans le formulaire d'inscription) qui vous recontactera pour les suites à donner (infos, facturation, paiement...).

Tarif du Lazaret à titre indicatif (à confirmer par le Lazaret)

- *En pension complète Adulte : 79 € TTC / jour / personne + taxe de séjour 0,88 cts / nuit / personne*
- *En ½ pension du soir Adulte : 74 € TTC / jour / personne + taxe de séjour 0,88 cts / nuit / personne*

Chapitre II- Réserveation et confirmation de votre inscription

I- Coopérateur·trices d'Oxalis

Concernant votre inscription de coopérateur·trice :

- une fois complété le formulaire d'inscription, votre appui sur "Valider" confirme votre inscription de coopérateur·trice à la Bigre rencontre et aussi votre acceptation du prélèvement par la comptabilité de votre participation financière.
- vous recevrez un courriel de confirmation d'inscription reprenant les principales informations : date d'arrivée et de départ et le courriel de contact par coopérative concernant la partie "hébergement et logistique". Vous aurez la possibilité d'adapter encore votre inscription au programme.

Si vous venez AVEC accompagnant·e(s), voici la marche à suivre pour leur inscription :

- une fois complété le formulaire d'inscription, votre appui sur "Valider" enregistre la pré-inscription de votre/vos accompagnant·e(s).
- vous recevrez un devis personnel au titre de votre/vos accompagnant·e(s) reprenant le détail de votre demande : pour chaque accompagnant·e, les dates de début et de fin du séjour, le coût du séjour (hébergement, restauration), ainsi que vos coordonnées.
- la pré-inscription de votre/vos accompagnant·e(s) sera considérée comme une inscription définitive à réception du devis signé à l'adresse bigre@oxalis-scop.org accompagné du règlement (nous vous remercions de privilégier le virement bancaire). Les informations pour effectuer votre règlement seront indiquées sur le devis.
- dans l'attente de l'inscription définitive, la pré-inscription de votre/vos accompagnant·e(s) sera réservée jusqu'au 15 juillet. Passé cette date, cette réservation sera levée et les inscriptions seront ouvertes à la liste d'attente éventuelle.

II- Coopérateur·trices de Coopaname

Concernant votre inscription de coopérateur·trice, il existe deux modalités possibles suivant votre situation :

- modalité 1 : vous avez un compte d'activité ET le disponible de votre compte d'activité est suffisant pour couvrir le coût d'inscription.
- modalité 2 : vous n'avez pas de compte d'activité, ou le disponible de votre compte d'activité n'est pas suffisant pour couvrir le coût d'inscription.

Votre inscription de coopérateur·trice MODALITÉ 1 :

- une fois complété le formulaire d'inscription logistique, votre appui sur "Valider" confirme votre inscription à la Bigre rencontre et aussi votre acceptation du prélèvement par la comptabilité de votre participation financière.
- vous recevrez un courriel de confirmation d'inscription reprenant les principales informations : date d'arrivée et de départ et le courriel de contact par coopérative

concernant la partie "hébergement et logistique". Vous aurez la possibilité d'adapter encore votre inscription au programme.

Votre inscription de coopérateur·trice MODALITÉ 2 :

- une fois le formulaire d'inscription complété, vous recevrez un devis professionnel reprenant le détail de votre demande : hébergement, restauration, date début et fin de séjour, durée du séjour, etc. ainsi que vos coordonnées.
- Votre pré-inscription sera considérée comme une inscription définitive à réception du devis signé à l'adresse bigre@coopaname.coop accompagné du règlement (nous vous remercions de privilégier le virement bancaire). Les informations pour effectuer votre règlement seront indiquées sur le devis.
- dans l'attente de l'inscription définitive, votre pré-inscription sera réservée jusqu'au 15 juillet. Passé cette date, cette réservation sera levée et les inscriptions seront ouvertes à la liste d'attente éventuelle.
- une facture détaillée vous sera envoyée par mail, merci de conserver ce mail qui vaut confirmation d'inscription. Une seule facture détaillée sera éditée par formulaire d'inscription

Si vous venez AVEC accompagnant·e(s), voici la marche à suivre pour leur inscription :

- une fois complété le formulaire d'inscription, votre appui sur "Valider" enregistre la pré-inscription de votre/vos accompagnant·e(s).
- vous recevrez un devis personnel au titre de votre/vos accompagnant·e(s) reprenant le détail de votre demande : pour chaque accompagnant·e, les dates de début et de fin du séjour, le coût du séjour (hébergement, restauration), ainsi que vos coordonnées.
- la pré-inscription de votre/vos accompagnant·e(s) sera considérée comme une inscription définitive à réception du devis signé à l'adresse bigre@coopaname.coop accompagné du règlement (nous vous remercions de privilégier le virement bancaire). Les informations pour effectuer votre règlement seront indiquées sur le devis.
- dans l'attente de l'inscription définitive, la pré-inscription de votre/vos accompagnant·e(s) sera réservée jusqu'au 15 juillet. Passé cette date, cette réservation sera levée et les inscriptions seront ouvertes à la liste d'attente éventuelle.
- une facture détaillée vous sera envoyée par mail, merci de conserver ce mail qui vaut confirmation d'inscription. Une seule facture détaillée sera éditée par formulaire d'inscription.

III- Coopérateur·trices de SmartCoop (Be)

Concernant votre inscription de coopérateur·trice, il existe deux modalités possibles suivant votre situation :

- modalité 1 : vous avez un compte d'activité ET le disponible de votre compte d'activité est suffisant pour couvrir le coût d'inscription.
- modalité 2 : vous n'avez pas de compte d'activité, ou le disponible de votre compte d'activité n'est pas suffisant pour couvrir le coût d'inscription.

Votre inscription de coopérateur·trice MODALITÉ 1 :

- une fois complété le formulaire d'inscription logistique, votre appui sur "Valider" confirme votre inscription à la Bigre rencontre et aussi votre acceptation du prélèvement par la comptabilité de votre participation financière. Vous serez contacté·es pour choisir votre mode de paiement (via votre activité ou sur vos propres fonds)
- vous recevrez un courriel de confirmation d'inscription reprenant les principales informations : date d'arrivée et de départ. Vous aurez la possibilité d'adapter encore votre inscription au programme.

Votre inscription de coopérateur·trice MODALITÉ 2 :

- une fois le formulaire d'inscription complété, vous recevrez un devis professionnel reprenant le détail de votre demande : hébergement, restauration, date début et fin de séjour, durée du séjour, etc. ainsi que vos coordonnées.
- Votre pré-inscription sera considérée comme une inscription définitive à réception du devis signé à l'adresse bigre@smart.coop accompagné du règlement (nous vous remercions de privilégier le virement bancaire). Les informations pour effectuer votre règlement seront indiquées sur le devis.
- Dans l'attente du paiement, votre pré-inscription sera réservée jusqu'au 15 juillet. Passé cette date, cette réservation sera levée et les inscriptions seront ouvertes à la liste d'attente éventuelle.
- Une facture détaillée vous sera envoyée par mail, merci de conserver ce mail qui vaut confirmation d'inscription. Une seule facture détaillée sera éditée par formulaire d'inscription

Si vous venez AVEC accompagnant·e(s), voici la marche à suivre pour leur inscription :

- Une fois complété le formulaire d'inscription, votre appui sur "Valider" enregistre la pré-inscription de votre/vos accompagnant·e(s).
- Vous recevrez un devis personnel au titre de votre/vos accompagnant·e(s) reprenant le détail de votre demande : pour chaque accompagnant·e, les dates de début et de fin du séjour, le coût du séjour (hébergement, restauration), ainsi que vos coordonnées.
- La pré-inscription de votre/vos accompagnant·e(s) sera considérée comme une inscription définitive à réception du devis signé à l'adresse bigre@smart.coop accompagné du règlement (nous vous remercions de privilégier le virement bancaire). Les informations pour effectuer votre règlement seront indiquées sur le devis.
- Dans l'attente de l'inscription définitive, la pré-inscription de votre/vos accompagnant·e(s) sera réservée jusqu'au 15 juillet. Passé cette date, cette réservation sera levée et les inscriptions seront ouvertes à la liste d'attente éventuelle.
- Une facture détaillée vous sera envoyée par mail, merci de conserver ce mail qui vaut confirmation d'inscription. Une seule facture détaillée sera éditée par formulaire d'inscription.

Si vous venez à titre professionnel depuis un pays hors de France, n'oubliez pas d'intégrer votre numéro de TVA intracommunautaire dans le formulaire d'inscription.

IV- Participant·es extérieur·es aux structures co-organisatrices

Concernant votre inscription de participant·e extérieur·e aux structures co-organisatrices :

- une fois le formulaire d'inscription complété, vous recevrez un devis professionnel envoyé par Oxalis reprenant le détail de votre demande : hébergement, restauration, date début et fin de séjour, durée du séjour, etc. ainsi que vos coordonnées.
- votre pré-inscription sera considérée comme une inscription définitive à réception du devis signé à l'adresse bigre@oxalis-scop.org accompagné du règlement (nous vous remercions de privilégier le virement bancaire). Les informations pour effectuer votre règlement seront indiquées sur le devis.
- dans l'attente de l'inscription définitive, votre pré-inscription sera réservée jusqu'au 15 juillet. Passé cette date, cette réservation sera levée et les inscriptions seront ouvertes à la liste d'attente éventuelle.
- une facture détaillée vous sera envoyée par mail, merci de conserver ce mail qui vaut confirmation d'inscription. Une seule facture détaillée sera éditée par formulaire d'inscription.

Si vous venez AVEC accompagnant·e(s), voici la marche à suivre pour leur inscription :

- une fois complété le formulaire d'inscription, votre appui sur "Valider" enregistre la pré-inscription de votre/vos accompagnant·e(s).
- vous recevrez un devis personnel au titre de votre/vos accompagnant·e(s) reprenant le détail de votre demande : pour chaque accompagnant·e, les dates de début et de fin du séjour, le coût du séjour (hébergement, restauration), ainsi que vos coordonnées.
- la pré-inscription de votre/vos accompagnant·e(s) sera considérée comme une inscription définitive à réception par votre coopérative du devis signé accompagné du règlement (nous vous remercions de privilégier le virement bancaire). Les informations pour effectuer votre règlement seront indiquées sur le devis.
- dans l'attente de l'inscription définitive, la pré-inscription de votre/vos accompagnant·e(s) sera réservée jusqu'au 15 juillet. Passé cette date, cette réservation sera levée et les inscriptions seront ouvertes à la liste d'attente éventuelle.

Si vous venez à titre professionnel depuis un pays hors de France, n'oubliez pas d'intégrer votre numéro de TVA intracommunautaire dans le formulaire d'inscription.

V- Hébergement à l'hôtel

Pour toutes les personnes souhaitant être hébergées à l'hôtel, votre confirmation et paiement auprès du Lazaret devra intervenir avant le 15 juillet. Passé cette date, votre inscription sera levée aussi pour participer au programme de la Bigre Rencontre.

Chapitre III- Annulation et désistement

Afin de tenir compte du contexte spécifique de la pandémie de covid-19, les conditions d'annulation et de désistement pour cette édition 2022 de la Bigre ! rencontre conserve des aménagements et des assouplissements dans un esprit de bon sens et tenant compte du principe de réalité (ainsi que nous le vivons personnellement et collectivement depuis le début de cette pandémie).

Les annulations d'inscription provoquées par la mise en place de mesures d'ordre public liées à la pandémie de covid 19 feront l'objet du remboursement intégral du coût du séjour. C'est le cas en particulier de mesures applicables :

- aux conditions d'accueil du Lazaret : fermeture administrative complète, application de jauges d'un niveau inférieur aux inscriptions enregistrées à cette date,...
- aux conditions de déplacement : interdiction ou restriction de déplacement, que ce soit aux niveaux local, national ou européen.

Les annulations d'inscription liées à des motifs d'ordre médical (de tout type, pas seulement covid, et concernant les coopérateur·trices comme leurs accompagnant·es) pourront faire l'objet d'un remboursement intégral à la condition de fournir un justificatif écrit valable (arrêt de travail, certificat médical, obligation d'isolement ou de quarantaine,...).

Les annulations d'inscription liées à des questions d'organisation personnelle (hors motifs cités ci-dessus) seront prises en compte de cette manière :

- jusqu'au 22 juillet 2022 (soit, jusqu'à un mois du début de la Bigre rencontre), remboursement intégral du coût du séjour.
- à compter du 23 juillet et jusqu'au 15 août 2022 (entre un mois et une semaine avant le début de la Bigre rencontre), le coût du séjour sera dû en totalité, SAUF si votre inscription peut être réaffectée à un·e autre participant·e sur liste d'attente (le coût du séjour vous sera dans ce cas intégralement remboursé).
- à compter du 16 août 2022 (moins d'une semaine avant le début de la Bigre rencontre), le coût du séjour sera dû en totalité.